

HORS-TEXTE



Bibliothécaire et/ou AID



Bulletin de l'AGBD - Genève
Mars 2014 - No 103

ce qu'ils ont dit

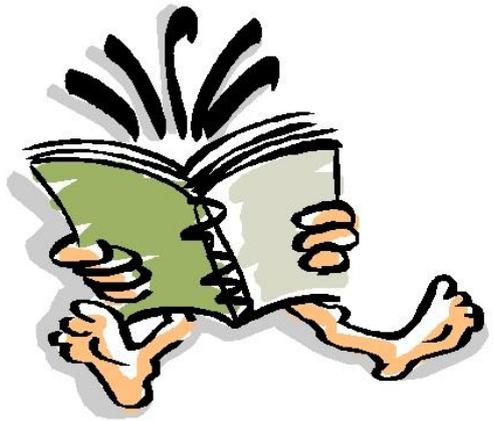
La journée commença, semblable à n'importe quelle autre. De derrière le guichet de l'étage principal, je regardais les adolescentes aux seins hauts plantés monter dans la chaleur le large escalier de marbre menant à la grande salle de lecture. Cet escalier était une imitation de l'un de ceux qui se trouvent quelque part à Versailles, bien que dans leurs pantalons collants et leurs pulls, ces filles de cordonniers italiens, d'ouvriers de brasserie polonais, de fourreurs juifs, n'eussent guère l'air de duchesses. Elles ne valaient pas Brenda non plus, et si un quelconque éclair de désir me traversa pendant cette lugubre journée, ce ne fut que pour la forme et pour passer le temps. Je jetais de temps à autre un coup d'œil à ma montre, pensais à Brenda, attendais l'heure du déjeuner, puis après le déjeuner, le moment où je changerais mon poste contre le guichet des renseignements, là-haut, et où John McKee, qui n'avait que vingt et un ans mais portait des bandes élastiques autour des manches, descendrait tranquillement l'escalier pour aller très consciencieusement tamponner la sortie et la rentrée des livres. John McBandélastic faisait sa dernière année à l'Ecole Normale de Newark où il étudiait le Système Décimal Dewey pour se préparer au métier de sa vie. La bibliothèque ne serait pas le métier de ma vie, je le savais. Cependant, il avait vaguement été question - je le savais par M. Scapello, un vieil eunuque qui avait appris à déguiser sa voix de façon à lui donner un ton mâle - qu'à mon retour des vacances, je serais chargé de la Salle des Références, poste demeuré vacant depuis le matin où Martha Winney était tombée d'un grand tabouret dans la Salle de l'Encyclopédie et avait mis en miettes tous ces os fragiles qui se rassemblent pour former ce que l'on appelle les hanches chez une femme de moitié plus jeune qu'elle.

J'avais d'étranges compagnons à la bibliothèque, et, en vérité, je passais parfois des heures à me demander comment j'avais atterri là et pourquoi j'y restais. Mais j'y restais et, au bout d'un moment, je me mettais patiemment à attendre le jour où, en entrant aux toilettes de l'étage principal pour y fumer une cigarette, et tandis que je me regarderais souffler la fumée dans la glace, je m'apercevrais qu'à un moment quelconque de la matinée, j'avais pâli et que sous ma peau, comme sous celle de McKee, de Scapello et de Miss Winney, s'était installé un mince coussinet d'air séparant le sang de la chair. Quelqu'un l'y avait pompé alors que je tamponnais un livre ; désormais, la vie consisterait non pas à jeter, comme pour tante Gladys, ou à accumuler, comme pour Brenda, mais à se laisser aller, à s'engourdir. Je commençais à le craindre et cependant, dans ma dévotion amorphe à mon travail, je semblais y glisser, silencieusement, comme Miss Winney glissait jadis vers la *Britannica*. Son tabouret était vide à présent et m'attendait.

Philip Roth

Extrait : Goodbye, Columbus, Gallimard, 2001, pp.50-52.

Couverture : La *femme-tiroirs*. Igor Morski



édito

De Martha Winney à la femme-tiroirs, il sera question, on l'aura compris avec Philip Roth, de phantasme. Sur le divan, les professionnels de l'information évoquent la double angoisse d'un monde polarisé (AID/bibliothécaire) et de leur reconnaissance. La teinte est ici positive et joyeuse, parfois même lyrique. Mais derrière les poussiéreuses tentures de papa Freud, se cachent de vraies questions d'éthique auxquelles il convient de réfléchir avec sérieux.

Julie Gindre

billet du président

Jean-Philippe Accart
Président AGBD

Août 2014 : l'AGBD et l'IFLA en partenariat pour une manifestation de 2 jours à Genève.

Hormis les activités organisées habituellement par l'AGBD, un événement déjà annoncé devrait retenir votre attention : l'organisation d'un Satellite Meeting IFLA à Genève sous les auspices de la section Préservation et Conservation de l'IFLA (P&C) et qui aura lieu les 13 et 14 août 2014, en amuse-bouche du Congrès mondial des bibliothèques et de l'information qui se tiendra à Lyon du 16 au 23 août.

Le thème choisi est : "Héritage culturel à l'ère du numérique" (<http://heritage2014.com>) avec l'appui d'un certain nombre de partenaires. Outre l'AGBD et la Section IFLA P&C, les autres partenaires sont : le département Information documentaire de la HEG qui met à notre disposition 30 étudiants pour faciliter l'organisation de la manifestation ; l'association des bibliothécaires internationaux de Genève (AILIS) ; l'association internationale francophone des bibliothécaires documentalistes (AIFBD) ; le Programme de formation continue MAS ALIS des Universités de Berne et de Lausanne.

Le Département de la Culture de la Ville de Genève sponsorise l'événement, et je profite de ce billet pour remercier chaleureusement à la fois nos partenaires, notre sponsor officiel et l'IHEID qui met à notre disposition un auditorium.

Le programme est en cours d'élaboration, l'inscription sera gratuite - mais obligatoire - pour cet événement qui aura lieu donc à la Maison de la Paix. Nous espérons attirer des intervenants de renom international ainsi que des intervenants suisses, car cela représente une occasion unique pour les bibliothécaires, archivistes et restaurateurs de Suisse de partager leur savoir-faire, d'échanger avec des professionnels du monde entier leurs réflexions autour de la problématique de la préservation à l'ère numérique.

Alors retenez bien ces dates du 13 et 14 août 2014 dans votre agenda et venez nombreux !

une brève histoire du bibliothécaire : de l'Antiquité au 21^e siècle [1]

Fania Khan Mohammad
Documentaliste photo

Le métier de bibliothécaire est un des métiers les plus anciens et peu de personnes à travers le monde ont une idée précise de ce à quoi il se réfère ni de son histoire. Il apparaît que ce métier, de par les évolutions technologiques et l'ouverture des bibliothèques au grand public, a beaucoup évolué. En effet, entre la grande bibliothèque d'Alexandrie et les centres de documentation actuels, quelle est la part du travail du bibliothécaire qui est restée identique ? A priori, pas grand-chose, mais une telle affirmation oublierait trop rapidement que la base du travail du bibliothécaire demeure.

Antiquité

Les deux grandes bibliothèques d'importance dans l'Antiquité sont celles d'Alexandrie et celle ayant appartenu à Assourbanipal [2], roi d'Assyrie (668-626 av. J.-C.). La première a été fondée par Alexandre le Grand, au début du troisième siècle avant J.-C. dans le but de diffuser la langue et la civilisation grecque à travers les contrées conquises par le grand général. Cette bibliothèque, la plus grande de l'époque, contient plus de 200'000 rouleaux de papyrus. Le travail du bibliothécaire de l'époque est alors de transcrire, copier et faire en sorte que tout document ayant été produit quelque part dans l'Empire d'Alexandre ait sa copie en grec dans la bibliothèque. Elle est en quelque sorte la bibliothèque nationale grecque. Aussi, peut-on dire que cette dernière doit avoir contenu la majeure partie de la littérature de la période.

La seconde bibliothèque d'importance, celle d'Assourbanipal, a été érigée à Ninive, entre 669 et 631 av. J.-C. Elle a été créée par le roi, qui se glorifie d'avoir un grand savoir et envoie ses agents dans toutes les parties de son Empire afin de collecter des enregistrements écrits sur toutes sortes de sujets. De la sorte, cette bibliothèque contient à l'époque plus de 30'000 tablettes d'argile sur des domaines aussi variés que des textes religieux, de prières, l'histoire, l'astronomie, la géographie, les mathématiques ou encore les légendes.

A cette période, les bibliothèques sont des centres de pouvoir, parce que la connaissance est, et a toujours été, le pouvoir.

[1] Contenu issu de l'article Khan Mohammad, Fania (2005). Evolution de la profession de bibliothécaire : approche socio-historique, Genève.

[2] Assurbanipal ou Ashurbanipal a été roi d'Assyrie de 669 av. J.-C. à 627 av. J.-C. Il a été le dernier grand roi de l'Assyrie antique. Il est connu comme l'un des rares souverains sachant lire et écrire. Pendant son règne, la renommée assyrienne ne fut pas seulement due à sa puissance militaire, mais aussi à sa culture et à son art.

Ces deux bibliothèques montrent bien l'esprit qui guidait les fondateurs de ces dernières. En effet, ils ont recherché, par la bibliothèque, à connaître le monde qui les entourait et créer un lieu de connaissance universelle des peuples ainsi qu'un lieu sauvegardant les écrits de l'époque. Cette vision n'a pas eu de pareil dans les siècles suivants et il faudra attendre les fonds nationaux du 19^e siècle pour rencontrer une telle vision du rôle des bibliothèques.

"L'approvisionnement des bibliothèques se fait par achat, par copie, par don ou encore par don de manuscrits" [3]. Tous ces travaux, copies de textes originaux ou élaboration de catalogue, sont faits à la main. D'où la nécessité pour le bibliothécaire de l'époque d'avoir une belle écriture.

L'accès à la bibliothèque, durant l'Antiquité, est relativement large. En Grèce, au 3^e siècle avant J.-C., les bibliothèques sont des bâtiments communs et n'importe quel citoyen des grandes cités grecques peut y faire des recherches. Dans l'Empire romain, le fait d'ériger des bibliothèques est un outil du pouvoir. Chaque empereur a construit sa propre bibliothèque qui est ouverte à tous. Cependant, il faut bien noter qu'en étant ouverte à tous, elle l'est surtout à ceux sachant lire, ce qui correspond à une faible frange de la population romaine.

Le bibliothécaire antique est un érudit. Dans l'Égypte ancienne, cette fonction se transmet de père en fils. Le bibliothécaire est un homme très éduqué et souvent possédant une haute position politique ou religieuse (selon l'endroit où il exerce sa profession). Il a été formé durant de nombreuses années auprès de son maître, il possède un diplôme de scribe, doit connaître de nombreuses langues et être spécialisé dans un domaine précis des sujets traités par la bibliothèque. Dans la Rome antique, la fonction de *bibliothecarius* devient une affectation politique. Nul besoin n'est d'avoir une formation spécifique pour cela si ce n'est d'être une personne éduquée.

Très tôt déjà, les bibliothécaires se sont rendu compte du besoin d'avoir un catalogue leur permettant de rechercher de façon rapide les différentes œuvres que recèle leur bibliothèque. Dans la bibliothèque d'Assurbanipal, chaque tablette d'argile est cataloguée par sujet. De même, tout papyrus de la bibliothèque d'Alexandrie est enregistré par type d'œuvre (épique, dramatique, droit, philosophie, histoire, rhétorique, travaux divers), puis à l'intérieur de chaque entrée, sous le nom de l'auteur puis chronologiquement.

Moyen Âge

Dans la chronologie des bibliothèques, la période suivante la plus significative est le Moyen Âge. En effet, la chute de l'Empire romain et l'émergence des tribus barbares n'ont pas favorisé, durant quelques siècles, le développement des bibliothèques.

[3] Lapèlerie, François (1998). Les qualités essentielles du bibliothécaire. In BBF, t. 43, n°6, p. 68

Pendant environ 1'000 ans, la bibliothèque européenne typique a été constituée d'une petite collection de manuscrits, laborieusement copiés et gardés jalousement, dans divers monastères. Les collections ainsi constituées sont, pour la plupart, faites d'ouvrages religieux. La règle disant que chaque monastère doit posséder au moins un ouvrage par moine, on peut ainsi évaluer la taille des bibliothèques. Ce nombre atteint, l'accroissement de la bibliothèque est relativement lent. A cette période, les ouvrages se trouvent sous la forme de manuscrits, écrits ou parchemins, en forme de codex.

Petit à petit, du 12^e au 15^e siècle, les bibliothèques monastiques perdent leur importance au profit de celles des cathédrales. Ainsi, le nombre des ouvrages que ces dernières recèlent est plus élevé ; on passe de quelques centaines à quelques milliers.

Les bibliothèques à l'époque du Moyen Âge, de par leur statut, ne sont nullement ouvertes au tout venant. En effet, dans la plupart des bibliothèques, le prêt est purement et simplement hors de question. La consultation sur place est parfois autorisée, mais n'est ouverte qu'à une petite proportion de la population, la majorité de celle-ci n'étant pas lettrée. A cela, nous pouvons ajouter que le manque de rang ou de statut élevé, le fait de n'être pas connu de l'institution sont des facteurs qui en freinent également l'accès. Nous pouvons expliquer cette protection extrême des bibliothécaires de l'époque par le fait que chaque livre contenu dans la bibliothèque est unique et a été produit suite à une copie longue et laborieuse.

A l'époque, le rôle du bibliothécaire, qui est habituellement un moine qui a montré de l'intérêt pour le métier et n'a, de la sorte, aucune formation de bibliothécaire, est de prendre soin des livres, les brocher et les communiquer à celui qui en a besoin. Il doit maintenir ordre et propreté dans la bibliothèque et est responsable de l'enrichissement des fonds. Sous l'impulsion d'un père abbé, d'un évêque ou d'un prince se met en place une politique d'acquisition, d'échange et de reproduction. Ainsi, le bibliothécaire est le plus souvent en même temps responsable de l'atelier des copistes, le *scriptorium*. Il lui incombe également d'établir le bon ordre des ouvrages qui lui ont été confiés. Pour ce faire, les classifications par sujet sont utilisées (ouvrages en latin/autres, ouvrages théologiques/autres, ouvrages théoriques...). Il faut cependant noter qu'à l'époque, le catalogage n'existe pas seulement pour retrouver les ouvrages, mais surtout en tant qu'inventaire du stock de la bibliothèque. La gestion du prêt (quand le prêt est autorisé) se fait sur une simple feuille de papier sur laquelle on biffe le nom de l'emprunteur au retour du volume.

Des Temps Modernes au 20^e siècle

En 1627, Gabriel Naudé publie "Avis pour dresser une bibliothèque". Il s'agit du premier traité sur les sciences de la bibliothèque. Un des principes sur lequel se base son ouvrage, qui deviendra un des leitmotivs des bibliothécaires actuels, est que le bibliothécaire est avant tout un éducateur. Il faudra cependant attendre

encore quelques 300 ans avant que cette vision ne se développe dans les bibliothèques du monde entier.

A la fin du Moyen Âge, grâce à l'invention de Gutenberg, on voit apparaître les premiers livres imprimés. Cela va radicalement changer l'accès au savoir ainsi que la place des bibliothèques dans la société. Il faudra cependant attendre le 19^e siècle pour voir un réel développement de la production d'ouvrages de toutes sortes. Une telle diffusion de livres augmente donc le nombre de lettrés, promeut plus largement le goût pour la culture littéraire et ouvre les portes à la connaissance. L'apparition du livre imprimé aura également comme conséquence pour le bibliothécaire de mettre encore plus ses notions de sélection et de choix et les compétences intellectuelles qui y sont rattachées au centre de son activité. Nous pouvons même aller jusqu'à dire que l'apparition du livre imprimé va constituer un choc majeur dans l'évolution de ce qu'il faut appeler à partir de là le métier de bibliothécaire, et précipiter la naissance de la bibliothéconomie.

Le 18^e siècle voit le développement, à travers toute l'Europe, des bibliothèques nationales. La grande majorité de ces dernières est créée sur la base de regroupement de plusieurs fonds de bibliothèques. Les bibliothèques monastiques, suite aux révolutions successives, y déposent leurs ouvrages, de nombreux collectionneurs individuels lèguent leurs collections et elles deviennent les dépôts des textes légaux. En confisquant les biens du clergé et des nobles émigrés, la Révolution française constitue la base des bibliothèques municipales et des bibliothèques d'enseignement du 19^e siècle. Parallèlement, un mouvement associatif développe des bibliothèques populaires. A cette période, le rôle du bibliothécaire peut se résumer ainsi : agrandir le stock de sa bibliothèque. Ce dernier n'est pas un professionnel de la documentation, et n'a en principe aucune expérience préalable de bibliothéconomie. Il est uniquement un serviteur du comité local responsable de la bibliothèque. Cependant, à l'époque, l'Encyclopédie de 1751, donne une bonne définition du bibliothécaire : « celui qui est préposé à la garde, au soin, au bon ordre, à l'accroissement des livres d'une bibliothèque. Il y a peu de fonctions littéraires qui demandent autant de talent. Celle de bibliothécaire d'une grande bibliothèque telle, par exemple, de celle du Roi, suppose la connaissance des langues anciennes et modernes, celle des livres, des éditions et de tout ce qui a rapport à l'histoire des lettres, au commerce de la librairie et à l'art typographique » [4].

La Troisième république, à partir de 1871, va s'intéresser davantage aux bibliothèques universitaires pour lesquelles est créé en France, en 1879, un certificat d'aptitude à la fonction de bibliothécaire.

Cela répond à un besoin des bibliothécaires de l'époque. En effet, la fin du siècle voit se développer, à travers toute l'Europe, cette envie de reconnaissance et de mise en valeur de la profession. En 1859, Edward Edwards publie "Memoirs of

[4] Arot, Dominique (2000). Les valeurs professionnelles du bibliothécaire. In BBF, t. 45, n°1, p. 34

libraries". Dans cet ouvrage, l'auteur présente un profil du bibliothécaire de l'époque : "[each librarian] must be (1) a lover of books, (2) a man of methodical habits and of an organizing mind; (3) a man of genial temper and of courteous demeanour. Edwards continues this modest approach by complaining that to the common eye, the duties of librarianship look much easier than they are. He comments that librarianship requires a personal discipline of very harsh kind, since it appears to be thankless task, difficult to perform well and rarely appreciated by those outside of profession" [5]. Grâce à cet exemple, nous pouvons voir que le sentiment de manque de reconnaissance que ressentent actuellement de nombreux bibliothécaires n'est nullement nouveau et existait déjà dans la profession il y a de cela 250 ans.

Avec l'introduction de la classification de Melvil Dewey [6] en 1876, des premiers manuels professionnels, avec l'émergence d'un groupe professionnel, la création de l'American Library Association en 1876 et celle de l'Association des bibliothécaires français (ABF) en 1906, le métier de bibliothécaire se dessine plus clairement aux yeux de tous. Dès sa création, l'ABF œuvre à l'unification et à la reconnaissance du métier de bibliothécaire. Cela se traduit par des actions continues en matière de formation initiale des personnels, par la promotion de la bibliothéconomie et de la lecture publique.

Le métier de bibliothécaire a ainsi connu différents états au cours des siècles. Dans l'Antiquité, les bibliothécaires sont des érudits qui visent à rassembler et à classer des documents. Au Moyen Âge, la fonction de conservation est encore plus évidente comme en témoigne l'organisation spatiale des bibliothèques de monastères qui ne possèdent pas de salle de lecture, mais un simple magasin de livres, ou celles des bibliothèques universitaires, dont les livres posés à plat sur des pupitres inclinés sont attachés par une chaîne. Selon Thompson [7], c'est à cette période que les bibliothécaires ont pris leurs plus mauvaises habitudes en ce qui concerne la protection extrême des fonds. Pendant les 17^e et 18^e siècles, le bibliothécaire demeure un érudit qui satisfait les besoins intellectuels de l'élite lettrée : celle-ci vient sur place consulter la documentation. Il faut attendre le 19^e siècle pour observer un changement radical de l'attitude d'une fraction des bibliothécaires à l'égard de l'institution. La révolution française, en promouvant l'égalité et bouleversant les cadres sociaux a inspiré les bibliothécaires par des idéaux démocratiques. Ils entendent mettre les richesses de la bibliothèque, qui restaient jusque-là le privilège d'un petit nombre, à la disposition de tous, et se proposent de communiquer les connaissances grâce à l'exploitation et à l'utilisation des ressources de la bibliothèque. A côté du bibliothécaire érudit et bibliophile, dont la fonction principale avait été la conservation des trésors intellectuels de

[5] Thompson, James (1977). A history of the principles of librarianship, London, C. Bingley, p.110-111

[6] Melvil Dewey (10 décembre 1851-26 décembre 1931).

[7] Thompson, *ibid.* p.104

l'humanité, apparaît le bibliothécaire éducateur qui considère l'institution comme un précieux instrument de formation et se met au service du public pour le guider.

Un bibliothécaire doit être une personne éduquée et avoir été formée à ce travail. Nous retrouvons cette constante surtout dans l'Antiquité, où le bibliothécaire doit être un scribe, connaître de nombreuses langues et être un apprenti des anciens bibliothécaires avant d'être lui-même en charge d'un fonds. Au Moyen Âge également, cette caractéristique est importante. A l'époque, par définition, un moine est plus éduqué qu'une majeure partie de la population et il doit suivre l'enseignement des anciens religieux. Nous pouvons cependant noter que la période du début des Temps modernes verra un manque flagrant de professionnalisation du métier. Cela va être finalement un point positif pour l'évolution du métier. En effet, cela va obliger le bibliothécaire, à la fin du 19^e siècle, à poser les bases de sa future reconnaissance.

Le rôle du bibliothécaire ne peut être important que si ce dernier est pleinement intégré dans le système social et politique qui prévaut. Dans l'ancienne Égypte, être bibliothécaire est une charge importante qui est conjuguée à un rôle politique. Au Moyen Âge, la bibliothèque du monastère est dépendante du seigneur. De tout temps, il y a une subordination de la bibliothèque aux pouvoirs. Le troisième point qui persiste à travers toutes les périodes traitées - avec cependant une importance moins grande au Moyen Âge - est que la mission du bibliothécaire est d'augmenter le fonds de sa bibliothèque.

Enfin, le bibliothécaire doit garder un ordre qu'il connaît dans sa bibliothèque. Jusqu'au 19^e siècle, cet ordre est surtout important pour que lui-même retrouve ses livres et connaisse l'importance de son fonds, mais avec l'ouverture à plus grande échelle des bibliothèques et le nombre croissant d'ouvrages, cela devient indispensable afin que les utilisateurs s'y retrouvent.

Le bibliothécaire contemporain

A la charnière entre le 19^e et le 20^e siècle, on voit émerger, sous la pression de certains secteurs industriels et scientifiques, une discipline nouvelle : la documentation. En effet, Paul Otlet [8] fonde avec Henri La Fontaine [9], à Bruxelles, l'Institut international de bibliographie, avec le projet de constituer un répertoire bibliographique universel. Ils sont à l'origine de la classification décimale universelle (CDU) et ont beaucoup fait pour la normalisation du catalogage ; initiant le dépouillement des périodiques, dissociant l'information de son support, ils sont les initiateurs de bien des techniques de la documentation.

Les bibliothèques connaissent un réel développement au 20^e siècle, sous l'impulsion de l'Américain Melvil Dewey et du Français Eugène Morel [10]. Ce

[8] Paul Otlet (1868-1944) Bibliographe belge.

[9] Henri La Fontaine (1854-1943) Sénateur socialiste.

[10] Eugène Morel (21 juin 1869-23 mars 1934). Après des études de droit (1886-1889), Eugène Morel renonce au métier d'avocat et entre à la Bibliothèque Nationale en 1892. En 1906, il participe à la fondation de l'Association des

développement s'amplifie à partir des années 1970, en relation avec l'augmentation du pourcentage de la population poursuivant des études supérieures, la politique culturelle de l'État et des collectivités territoriales et les possibilités offertes par l'informatique.

Depuis la fin des années 70, la profession de bibliothécaire a connu une révolution majeure à la mesure de l'évolution des technologies de l'information et de la communication (T.I.C). On pourrait même dire que la bibliothéconomie est un des domaines de l'activité humaine qui a subi le plus de changements importants ces dernières années si l'on songe que l'on est passé du fichier cartonné aux bases de données hypertexte en à peine quelques décennies.



De nos jours, l'éventail des compétences requises par le bibliothécaire est devenu plus large et beaucoup moins bien défini. La bibliothéconomie, entendue comme un ensemble de pratiques professionnelles, n'a plus grand chose à voir avec ce qu'elle était il y a un demi-siècle. Le bibliothécaire doit posséder des connaissances générales (orientations politiques et économiques, fonctionnement des institutions), et des connaissances en économie (politique des prix), en sociologie (connaissance du public auquel on s'adresse, techniques d'enquête), en psychologie (accueil des utilisateurs, formation), en communication (médiation culturelle), en éthique (codes de conduite), en gestion des fonds, en technologie (informatique), en gestion de l'information (connaissance des ressources documentaires) et en stratégie (présentation d'un budget argumenté). Comme lorsqu'il dépendait de l'évêque au Moyen Âge ou lorsqu'il était attaché au bon

Bibliothécaires Français, dont il sera élu président en 1918. En 1910, il publie *La Librairie publique*, ouvrage dans lequel il préfigure le développement des bibliothèques publiques au 20^e siècle. En 1911, il introduit en France la classification décimale de Dewey.

vouloir des conquérants de l'Antiquité, le bibliothécaire du 21^e siècle doit rendre des comptes. Désormais le bibliothécaire doit gérer sa bibliothèque comme une entreprise. En plus de la bonne tenue de sa bibliothèque, il doit justifier de ses performances, de l'utilité, de la productivité de son établissement.

De la même manière, le travail du bibliothécaire, avec la diversification des formats de bibliothèques et les demandes qui pèsent sur lui, suppose une grande variété de postes. En effet, la profession s'exerce naturellement dans des ambiances et des structures très diverses. Ces dernières font naturellement appel à autant de qualités professionnelles différentes.

Actuellement, un chercheur, peu importe l'endroit où il se trouve dans le monde, peut accéder à l'information scientifique et spécialisée de son choix en un clic de souris. Il lui suffit d'avoir en sa possession un ordinateur et de connaître un tant soit peu la méthodologie de recherche de l'information. De plus, par ce biais, il peut avoir accès à une variété d'informations (textuelles, audiovisuelles, numériques etc.). Cette évolution a exigé de la part des membres de la profession une importante capacité d'adaptation, puisque les transformations sur les plans technologique, informationnel et organisationnel sont apparues à un rythme soutenu jusqu'à ce jour.

Le bibliothécaire ne peut plus envisager son métier tout seul. En effet, « la prolifération des écrits et des sources d'information sur le réseau oblige à considérer la responsabilité du bibliothécaire et les valeurs qui la fondent non plus selon une stricte approche individuelle, mais bien comme une entreprise collective. » [11] Le principe de l'externalisation partielle est aujourd'hui globalement accepté pour le traitement des documents.

Le bibliothécaire n'est plus forcément celui qui est capable de fournir la réponse directement, ce qui nécessite de tout connaître dans le domaine considéré, et d'avoir une bonne mémoire ; il est celui qui maîtrise une méthode d'investigation. Celle-ci doit lui permettre de trouver la réponse adéquate à des questions dans tous les domaines. Il est ainsi devenu un expert qui trace des chemins dans un corpus qui ne lui est plus ni totalement ni directement lié. Il ne peut plus tendre à un encyclopédisme. La clé de l'efficacité de son action repose sur sa capacité à adapter les demandes et les interrogations des utilisateurs aux outils permettant la gestion de l'information.

Le bibliothécaire actuel doit considérer la multiplicité des formats dans lesquels il peut trouver de l'information. Cédéròms, vidéos, photos, périodiques électroniques, Internet viennent, entre autres, s'immiscer dans les nouvelles formes d'informations à traiter. La perte de pertinence des livres par rapport aux articles de périodiques ainsi que le fait qu'un certain nombre de publications ne paraissent que sous forme électronique, lui demandent également une nouvelle adaptation. Le bibliothécaire ressent un besoin de plus en plus grand de circonscrire le savoir sous toutes ses formes et sur tous les supports actuels afin de lui donner du sens.

[11] Arot, *ibid.* p. 35

Le rapport du bibliothécaire avec l'information qu'il gère évolue : si ses missions de collecte, de signalement et de conservation des documents demeurent, le professionnel sait que le public recherche des contenus validés, et qu'il compte sur le bibliothécaire pour les repérer, valider et mettre en forme l'information.

Le métier de bibliothécaire a évolué mais il faut noter que la fonction du bibliothécaire qui consiste à aider les utilisateurs à chercher et à utiliser ce que la bibliothèque et les sources peuvent leur offrir, ainsi que l'éthique professionnelle des bibliothécaires d'Alexandrie, demeurent.

La question d'actualité depuis une dizaine d'années dans nos débats professionnels est de savoir si la bibliothèque et donc le bibliothécaire sont en voie de disparition. Un métier aussi vieux ne peut disparaître. Il va - et doit - comme cela a été le cas pour nos prédécesseurs, évoluer. Les bibliothèques ont toujours été et resteront créées par la société de laquelle elles sont issues. Notre société va encore évoluer. Nous allons encore et toujours devoir évoluer avec elle. Mais n'est-ce pas ce qui fait notre force ?

PUBLICITÉ



**LE GESTIONNAIRE
DE VOTRE INFORMATION**

www.securarchiv.ch

Leader sur le marché de la dématérialisation de documents en Suisse depuis 25 ans, **Secur'Archiv** numérise vos livres, registres, documents anciens et fragiles afin d'assurer leur pérennité. Un système de caméras à faible charge thermique et lumineuse dépourvue d'UV se charge du travail tout en préservant vos documents les plus précieux.



Secur'Archiv
GENÈVE - LAUSANNE
BERN - BÂLE - ZÜRICH
TEL: 022 827 80 85

les professionnels des bibliothèques : tous « bibliothécaires » ?

Gülsen D. Yildirim,
Archiviste cantonale adjointe aux
Archives cantonales jurassiennes

Il est toujours très difficile de concevoir avec précision l'ensemble des activités qui caractérisent une profession. Pour caricaturer, prenons l'exemple du bûcheron : pantalons verts, chemise à carreaux, une tronçonneuse à la main, l'air un peu rustre. Et la première question qui nous vient à l'esprit, péjorative : mais qu'est-ce qu'ils font à part tuer des arbres ? Qui se doute en effet, que les bûcherons - d'ailleurs le titre c'est « Forestier-bûcheron » - « exécutent les travaux liés à l'exploitation des forêts publiques ou privées : coupe de bois, plantation, construction de chemins forestiers, de refuges, d'ouvrages de protection contre les dégâts d'origine animale, végétale ou climatique, etc. ? »

Pour les bibliothécaires c'est du pareil au même. « Mais qu'est-ce que vous faites toute la journée? Mais vous servez à quoi à part prêter et ranger les livres? De toute façon les bibliothèques n'existeront bientôt plus... »

Au bureau d'accueil, l'utilisateur emprunte et rend les livres. Le prêt arrivant en bout de chaîne, l'utilisateur a le tort de s'imaginer que le professionnel qui le sert ne fait rien d'autre, et en profite parfois pour dénigrer le métier et/ou directement la personne elle-même. Dans son esprit, il n'y a aucune différence entre le personnel qui l'accueille : il n'y a pas de responsable, pas d'apprenti, et encore moins de spécialiste en Information documentaire (ID) ou spécialiste Bibliothécaire-Documentaliste-Archiviste (BDA) et d'Agent-e en information documentaire (AID). Dans le contexte de l'administration publique, il n'y a qu'un fonctionnaire, effectuant une tâche basique.

Mais "l'avis du public" n'est ici d'aucune utilité. Qu'il ignore certains éléments qui caractérisent le métier et les compétences des bibliothécaires, c'est excusable. Ce qui l'est moins, c'est la difficulté, dans les milieux de l'information documentaire eux-mêmes, à valoriser leurs propres activités, leurs différents niveaux de responsabilités et leurs compétences.

Paradoxalement, la multiplication des appellations n'aide pas à déterminer les rôles de chacun. Assistant en information documentaire, ah non pardon agent en information documentaire ou devrais-je plutôt dire bibliothécaire-assistant, archiviste-assistant, documentaliste-assistant, BDA-assistant, employé de bibliothèque? Et quelle différence avec un bibliothécaire-documentaliste ou spécialiste ID, ou spécialiste BDA ?

En prenant le cas particulier du personnel de bibliothèque, cet article entend brosser un petit portrait de la diversité du personnel de bibliothèque. Les différentes réalités observées engendrent des difficultés mais aussi des opportunités.

Formation

La situation n'est pas très claire. Sous le terme de « bibliothécaire » plusieurs fonctions et niveaux de responsabilités sont regroupées. Le plan de formation AID [12] ainsi que d'autres documents comme le descriptif de la formation AID [13], indiquent que les AID sont amenés à travailler dans les trois grands domaines de l'information documentaire à savoir les bibliothèques, les archives et les centres de documentation. C'est pourquoi les appellations comme "bibliothécaire", "archiviste", "documentaliste" ne sont jamais utilisées dans ces documents. C'est toujours le terme générique "Agent-e en information documentaire" qui est utilisé, sans doute pour montrer la pluralité des compétences dévolues aux AID. Le programme de formation des AID est impressionnant et ambitieux. Il vise vraiment à former des professionnels compétents et flexibles. Le programme veut que les AID soient autonomes dans leurs tâches tout en restant quelque part "soumis". Ce document utilise les expressions suivantes: "selon les instructions", "selon les directives", "l'AID utilise les logiciels de gestion documentaire en tant qu'utilisateur", sous-entendu n'administre pas le système. Il "applique", il "saisit", "il suit les procédures", "il exécute". Selon ce programme, un AID est donc fortement relié aux activités dites opérationnelles et non stratégiques. "Ils assument les tâches courantes et secondent les spécialistes", pour reprendre les termes du descriptif de formation.

Dans la réalité pourtant, certains apprenants se sentent à l'étroit dans ce rôle d'agent, de soutien. Leurs aspirations vont au-delà du cadre limité qui leur est proposé. Et dans ce contexte-là il est dès lors très difficile d'accepter de simplement suivre les consignes et de faire ce qui est demandé. Surtout, quand l'individu souhaite se reconverter professionnellement, qu'il n'a plus 16 ans, ou qu'il possède un bagage universitaire ou autre. La cohabitation entre apprenants AID et leurs encadrants devient parfois difficile.

L'encadrant souhaite former son apprenant de manière à ce qu'il puisse exécuter les tâches courantes du service et qu'il devienne autonome dans ces tâches-là. L'apprenant "adulte" souhaite acquérir des responsabilités et ne pas être confiné à certaines tâches parfois ingrates. Il désire qu'on lui laisse la possibilité de développer sa créativité dans des domaines qui ne sont pas toujours prioritaires pour le service. La frustration est rapidement à son comble si les modalités de la formation n'ont pas été discutées auparavant.

[12] Délégation à la formation I+D, 2008. *Plan de formation relatif à l'ordonnance sur la formation professionnelle : Agent/e en information documentaire CFC*. [En ligne. Consulté le 20.01.2014] Disponible à l'adresse : http://www.ausbildung-id.ch/images/stories/Dokumente/20080919-bildungsplan-id-fra_v2.pdf

[13] Centre suisse de services Formation professionnelle, orientation professionnelle, universitaire et de carrière CSFO, 2013. *Agent en information documentaire CFC / Agente en information documentaire CFC* [En ligne. Consulté le 20.01.2014] Disponible à l'adresse : <http://www.berufsberatung.ch/dyn/1109.aspx?id=17>

De plus, certains professionnels possédant un titre d'AID ne sont pas que des "exécutants". Ils sont fortement impliqués dans les processus décisionnels et gèrent parfois leurs propres projets.

Alors AID = AID ? Pas toujours apparemment.

Cursus, personnalités et intérêts personnels

Le public occupant les bancs d'école de la formation AID est souvent très varié. Les apprenants sont des adolescents tout juste sortis de l'école obligatoire, des universitaires, des personnes en reconversion professionnelle, ou encore des professionnels ID d'autres pays qui ont besoin d'un titre reconnu en Suisse pour pouvoir y travailler. Etant donné la diversité de parcours des apprenants, ils n'auront pas tous les mêmes aspirations et la même vision de leur formation d'AID. Pour un jeune de 16 ans, ce sera sa première expérience professionnelle, sa première formation pour obtenir un premier emploi. Bien souvent le jeune apprenant va effectuer les tâches qui lui sont confiées et selon sa personnalité, il ne va pas revendiquer une participation aux décisions et d'ailleurs on ne lui donnera peut-être jamais cette opportunité. Son statut est celui d'un apprenant AID tel que l'entend le programme de formation.

Pour les autres catégories d'apprenants, le CFC est la voie la plus simple pour accéder aux métiers de l'information et de la documentation tout en conciliant travail, famille, rémunération et expérience professionnelle. Il y a fort à parier que ces professionnels-là ne se considéreront pas comme des "agents" ou des "exécutants" car ils disposent déjà d'une expérience professionnelle plus ou moins longue ou d'un bagage universitaire ou autre et vont tôt ou tard demander ou exiger d'avoir voix au chapitre, ce qui se comprend et qui se justifie dans certains cas. Il s'agira plutôt d'acquérir un diplôme, qui leur donnera de bonnes bases en sciences de l'information mais surtout qui leur permettra de faire valoir leurs premières compétences dans les métiers de l'information et de la documentation. Il va ainsi décrocher des postes qui demandent d'avoir une double compétence, mais où leurs premières compétences seront mises en avant. Dans ces cas-là, et pour autant que ce professionnel sache adapter ses premières compétences aux besoins du service ID, ce sera souvent gagnant-gagnant pour les deux parties. Le statut de ce professionnel ne sera sûrement pas celui d'un AID, mais celui d'un spécialiste, puisqu'il devra intervenir au niveau stratégique et dans le choix des contenus acquis et gérés.

Prenons un exemple concret. Un universitaire a de fortes compétences en informatique et en gestion de données et en mise en place de sites web. De plus, il vient de l'étranger et ses diplômes ne sont pas reconnus en Suisse. Pour des raisons familiales et personnelles, il choisit de faire un CFC. Un service documentaire reçoit le dossier de cette personne qui souhaite effectuer un CFC d'AID. Le responsable du service voit son parcours de formation et de vie. De plus, ce service aurait bien besoin d'une personne compétente en informatique et en gestion web. Dans ce contexte, et de commun accord avec l'universitaire, le

responsable va lui offrir un cadre qui lui permette d'obtenir son CFC et va donc lui transmettre le savoir nécessaire. L'universitaire va suivre les cours de l'école professionnelle et dans le même temps va profiter de ses compétences premières pour mettre en place des outils informatiques, un site web, de gérer le système de bibliothèque, etc. Lors de l'obtention de son titre d'AID, cet universitaire sera en fait plus un "bibliothécaire-système", titre normalement plutôt réservé aux spécialistes ID. Car il aura dû adapter ses compétences en informatique à la bibliothéconomie et à ses exigences. De plus, la proximité de cet universitaire avec les bibliothécaires déjà en place lui aura permis de mieux comprendre leurs besoins et de créer et de gérer des applications utiles au service documentaire, à ses employés et ses usagers. L'informatique documentaire étant rapidement liée à des projets, il se sera souvent prononcé en tant que spécialiste de ce domaine précis dans certaines décisions. A mon sens, cet apprenant-là va devenir un AID mais avec un statut de spécialiste ID par rapport aux tâches et aux décisions stratégiques qu'il est capable de prendre.

Cet exemple nous aide à comprendre en tout cas trois éléments.

Premièrement, il est donc possible, voire même souhaitable de définir les modalités de l'apprentissage par rapport au candidat. L'apprentissage est donc modulable suivant le candidat engagé. Bien sûr, le service documentaire doit pouvoir fournir au candidat la possibilité de se former dans deux autres domaines documentaires autre que le sien, par exemple par le moyen de stages. Toutefois, dans la réalité un service documentaire va engager un apprenti pour qu'il puisse tout en apprenant, alléger le personnel dans certaines tâches. Un service a donc certains besoins qu'il va identifier afin de pouvoir dire clairement au candidat quelles sont ses attentes. Avons-nous besoin d'un soutien dans les tâches courantes du service ? Quel est le bagage du candidat ? Les compétences de ce candidat nous intéressent-elles ? Quelles sont ses aspirations ? Le candidat sera-t-il frustré de ne pas pouvoir proposer ses compétences au service ID ? Avoir des réponses claires et précises à ces questions aidera certainement à déterminer si l'engagement d'un candidat est judicieux ou non. Il va de soi que dans tous les cas un encadrement et un suivi de la personne seront nécessaires.

Deuxièmement, peut-être ne faut-il pas attribuer systématiquement certaines tâches à un titre sans tenir compte de l'aspect humain et des différents facteurs évoqués : le cursus, la personnalité et les aspirations. Autrement, ce serait dire que les professionnels AID se ressemblent tous, et entrent dans un schéma-type. Des situations de vie sont à prendre en compte.

Troisièmement, pour que les compétences d'un professionnel d'un autre domaine puissent réellement bénéficier au service documentaire, une formation dans le domaine ID est absolument nécessaire. Car c'est seulement par ce biais qu'il pourra adapter son offre au mieux, en connaissance de cause, en ayant les clés en main pour créer et gérer des produits de qualité. La double compétence est importante et doit avoir pour fondement une formation et la délivrance d'un

diplôme. Mais dans bien des cas, le service documentaire décidera par lui-même si c'est une condition sine qua non.

Je n'ai pas besoin de formation pour travailler dans une bibliothèque

Alors AID = Bibliothécaire = Spécialiste ID ? Oui, parfois. Un AID, de par son parcours, sa personnalité et sa capacité à prendre des décisions sera amené à travailler comme un spécialiste sans en posséder le titre formel inscrit sur un diplôme. Et un spécialiste ID devrait nécessairement savoir lui-même exécuter les tâches des AID puisque c'est lui qui en édicte les principes et les contours. Quoique parfois, l'AID ait bien plus de dextérité dans ces tâches que le spécialiste ID.

Que les AID et les spécialistes ID soient tous deux appelés « bibliothécaire », est finalement juste et reste pratique pour l'utilisateur. Dans le milieu ID ensuite, chacun sait qu'il existe plusieurs niveaux de bibliothécaires. Par contre, il faudrait parler de « bibliothécaire » dans les cas où il possède une formation dans le domaine ID honoré par un diplôme : un CFC, un bachelor, un certificat, un master, etc. Donc oui, tous ces professionnels auront droit à être appelés « bibliothécaire ».

Une personne sans formation ID ne devrait donc pas recevoir ce titre ? Non, en effet. Ni le titre d'archiviste parce qu'elle a une formation d'historien. Ni le titre de documentaliste parce qu'elle a une formation de photographe. Ils ont certes des compétences qui manquent parfois aux diplômés AID et HES, mais ils ne pourront les faire valoir correctement dans un service ID sans une formation appropriée.

Mais pour nuancer le propos, cet interdit s'applique en particulier aux personnes fraîchement diplômées dans un domaine autre que celui ID et qui cherchent à entrer dans le domaine ID sans formation. En effet, les professionnels actifs dans les milieux ID depuis des décennies et qui ne possèdent pas de diplôme à proprement parler sont des bibliothécaires, des archivistes ou des documentalistes. Car ils ont accédé à ces fonctions dans un contexte tout à fait différent de celui dans lequel nous évoluons aujourd'hui. Ils sont parfois devenus des professionnels de l'information par la force des choses ou par intérêt. Et c'est bien cette génération de professionnels qui a travaillé à la mise en place de programmes de formation qui débouchent sur les diplômes auxquels nous pouvons accéder aujourd'hui. S'ils y ont travaillé c'est qu'ils ont donc éprouvé le besoin de professionnaliser ces métiers. Ils ont identifié quelles étaient leurs activités, et quelles sont les compétences nécessaires pour les effectuer.

Car, non, travailler dans une bibliothèque, dans un centre de documentation ou dans un service d'archives, ne va pas de soi. Non, ce n'est pas à la portée du premier venu. Oui, ça demande des compétences particulières. Non, ça ne s'apprend pas sur le tas. Non, le bibliothécaire n'est pas un écrivain raté ni l'archiviste, un historien raté.

Le fait que les professionnels ID devront se former toute leur vie durant et s'adapter à l'évolution technologique et à ses conséquences, n'est pas qu'inhérent à leur milieu. Dans tous les domaines les professionnels continuent à se former.

Suite à la proposition de l'AGBD et du comité Hors-Texte, les AID ont été invités en octobre dernier à s'exprimer sur une thématique causant parfois maux et tourments : « Bibliothécaire ou AID, convergences ou divergences ? ».

Conflits ? Incompréhensions ? Nous avons tous eu ce débat, à un moment donné de notre parcours professionnel, à propos du sens de chacune de ces deux appellations, de ces multiples formations et de leur aptitude à répondre aux défis du monde de l'information. « Un AID s'occupe du contenant, un bibliothécaire du contenu », « Un bibliothécaire dirige la bibliothèque, un AID exécute les tâches courantes », « Il faut des bibliothécaires pour nos institutions, les AID ne sont pas suffisamment formés », « Il n'y a pas besoins de bibliothécaires, les AID c'est l'avenir ». Chacun semble avoir son opinion sur le rôle de chacun mais, fort heureusement, rarement aussi tranché et obtus que celles évoquées.

Le comité de l'AAID remercie chaleureusement l'AGBD d'avoir ouvert ce débat sous la forme de ce numéro du Hors-texte consacré à cette thématique. Une thématique qui, hélas, fâche parfois mais qui pourtant n'est probablement mue que par la crainte d'un manque de reconnaissance de notre place dans notre domaine professionnel à tous.

Car un fait sur lequel chaque professionnel, quel qu'il soit, s'accorde, c'est de son rôle et de son importance entre le public et l'information qu'il nous appartient de rendre accessible et de diffuser. Car c'est cette vocation, entre autres, qui nous réunit tous sous un seul blason : celui de professionnel de l'information. Et dans cette mission, le travail ne manque pas et chaque effort sera le bienvenu.

A la question émise dans ce débat, nous ne répondrons donc non pas convergences ou divergences mais convergences et divergences, et cela pour le plus grand bien de nos professions. Pour illustrer cela, nous avons souhaité laisser quelques AID s'exprimer, témoigner de leur travail et leur parcours à leur guise. Trois témoignages différents, divergents mais éminemment convergents vers une seule et même destination.

Jean-David Sandoz et Melissa Paez
Membres du comité de l'AAID

Katia Richard

Diplômée AID en 2004

Étudiante HEG, AID à l'infothèque de la HEG et présidente de l'AAID

AID avant tout. Je ne l'oublie pas, voire je suis même un peu mélancolique de ce temps de première fois. C'est la première fois que j'ai entendu le son mélodieux de la douchette pour mon premier prêt. C'est la première fois que j'ai compris l'importance de la lecture, la connaissance, l'information pour l'amélioration de la

vie en société. C'est la première fois que j'ai été professionnelle dans un environnement en plein changement : les débuts du prêt informatisé, les notions de médiation à la lecture, le prix chronos où je parlais trop doucement pour ces jeunes grand-mamans bien motivées. Ah ! Le temps des premières fois. Ça m'a permis d'avoir de l'expérience, de découvrir aussi des frustrations professionnelles : « bibliothécaire un jour, chignon demain » Enfin dans la tête des gens. Ces gens qui ne comprennent pas que les AID, ce sont des professionnels au service de l'information. Et aussi que c'est un honneur de travailler dans une institution si reconnue à travers les âges qu'est une « bibliothèque ». (Enfin pour mon cas...)

Riche de ces aventures, j'ai pu observer plusieurs façons de travailler, profil, et personnalités exceptionnelles. Ces rencontres me permirent de comprendre l'importance de collaborer, d'éviter de parler de barrières et d'aller à l'origine : c'est-à-dire la racine qui dit : « oui ». Ce « oui » qui nous fait choisir le métier de l'information. Certes, les formations sont essentielles et en Suisse nous avons la grande chance de profiter de plusieurs branches, plusieurs optiques pour pratiquer au mieux. Alors, en s'enracinant dans ces connaissances acquises par la formation ou l'expérience, allons de bon train dans ce monde professionnel plein de défis : technologique, collaboratif, de compétences et de profils différents...

La sève de notre métier c'est l'échange, le partage, alors il est important aussi de soutenir les associations mobiles et innovantes. Et là encore nous sommes chanceux car le tissu associatif est important. Par ailleurs, je suis heureuse que l'AGBD nous permette de nous exprimer. Je suis également contente des collaborations possibles avec l'Association des AID, proche des valeurs professionnelles : être ambassadeur pour notre vocation.

Divergence oui, mais saisissons ces opportunités pour expliquer notre mission : anticiper, veiller, répondre aux besoins par l'information quel que soit le niveau de formation : attrapons ce train en route pour vivre l'expérience professionnelle où nous le pouvons... et volons les yeux émerveillés de tant de choses à partager.

Fanny VUADENS

Diplômée AID en 2009

AID à la Médiathèque du Mont-sur-Lausanne

En août 2005, j'ai commencé un apprentissage de... pâtissière-confiseuse. Après une journée passablement stressante et fatigante à la pâtisserie, je suis entrée dans une librairie pour acheter quelques livres et y trouver un peu de calme. Ayant toujours adoré la lecture, ce n'est évidemment pas la première fois que je m'y rendais... mais ce jour-là, en parcourant les rayons et en feuilletant des livres dans cette atmosphère paisible, je me suis dit : « C'est un métier comme celui-là que j'aimerais faire. Ou en tout cas, travailler dans l'univers des livres ». En effet, je me suis vite aperçue que le milieu de la restauration, le stress et les horaires pénibles qu'il implique ne me convenait pas ; je n'étais pas dans mon élément. J'ai donc assez rapidement décidé de changer de voie et d'arrêter mon apprentissage.

Après un passage à l'orientation professionnelle, où l'on m'a présenté les différents métiers du livre, et quelques stages dans différentes bibliothèques, j'ai souhaité me lancer dans un apprentissage d'assistante en information documentaire en 2006. Prêter des livres, conseiller les lecteurs, lire des histoires à des classes en visite à la bibliothèque, cataloguer et indexer des documents, gérer les périodiques, mettre de l'ordre dans les rayons, mettre en place de petites expositions, faire de la recherche documentaire... Tous ces aspects de la profession m'ont beaucoup plu et durant mes trois ans à la bibliothèque-médiathèque de la HEP, j'ai découvert un univers riche et varié. J'ai obtenu mon CFC en 2009 et j'ai eu la chance de trouver un poste d'AID à plein temps à la médiathèque du Mont-sur-Lausanne la même année. La commune du Mont n'ayant pas encore de bibliothèque, ma collègue et moi avons pris nos quartiers dans des locaux flambants neufs et mis en place une médiathèque scolaire et communale. Participer à la création d'une bibliothèque était pour moi une opportunité très intéressante et enrichissante, juste après avoir terminé ma formation !

Après presque 5 ans à la médiathèque, l'enthousiasme des enfants lors de lectures d'histoires me réjouit toujours autant. De plus, parcourir les livres et conseiller les élèves dans leurs recherches me permet d'avoir un accès privilégié à la culture et me garantit un apprentissage aussi constant que varié. Le contact avec les lecteurs reste un des aspects de la profession qui m'apporte le plus : voir les élèves ravis suite à des conseils de lecture est très gratifiant, le rôle de médiateur culturel qui incombe à ma profession me tient particulièrement à cœur. J'ai également l'occasion de toucher un aspect lié aux technologies, très important dans la profession, en publiant des articles sur notre site web et en alimentant notre page Facebook. Tant d'éléments parmi d'autres qui font que ce métier très varié me plaît beaucoup, me donne envie d'y évoluer, de me lancer dans de nouveaux projets pour la médiathèque du Mont... et pour les années à venir !

Patrice CIANA
Diplômé AID depuis 2004
Président de l'AACNI

Depuis le mois de novembre 2013, je suis Président de l'AACNI - Association d'Accompagnement aux Changements Numériques et Informationnels avec l'aide de Mesdames De Kaenel et Sonderegger et du Professeur Falquet. L'AACNI est une association dont les missions sont d'accompagner les privés dans l'essor des nouvelles technologies, de soutenir l'e-inclusion et de lutter contre l'illectronisme. Elle souhaite mettre en place une help line dès l'automne 2015, afin de pouvoir dépanner, informer et former tous les possesseurs de biens ou services numériques (livres numériques, ordinateurs, tablettes, Smartphones, tv-box, écrans plats, ...) pour une cotisation annuelle de moins de 100.-. Un service professionnel jusqu'à présent réservé aux entreprises.

Dès le printemps 2014, un stand « Labo de l'AACNI » visitera les médiathèques et grandes surfaces afin de recueillir les besoins des usagers, leurs questions ainsi que leurs remarques. A ce propos, tous les responsables de SID intéressés par cette démarche peuvent nous contacter afin d'envisager une collaboration. Les frais de cette opération sont pris en charge en grande partie par l'AACNI et ses partenaires publics et privés. Les résultats annuels de cette démarche seront ensuite mis à disposition des sites d'accueil. Pour de plus amples informations, vous pouvez vous rendre sur www.aacni.ch.

Ce qui a permis d'initier l'AACNI et d'attiser l'intérêt des différents partenaires est indéniablement mon parcours professionnel qui débute par le CFC d'AID à l'Institut Universitaire d'Histoire de la Médecine et de la Santé Publique (IUHMSP), sous la responsabilité de Madame Calinon en 2001. J'ai bénéficié d'une ambiance de travail stimulante au sein d'une équipe de professionnels tous experts dans leur domaine. Ce fut une porte d'entrée privilégiée dans le monde de l'information documentaire. J'ai pu m'occuper au quotidien et de manière autonome de toutes les tâches courantes d'une bibliothèque universitaire spécialisée. J'ai effectué mes stages aux archives de la Ville de Lausanne, encadré par Monsieur Sardet, où j'ai été initié aux traitements des archives audiovisuelles lors du traitement du fonds de TVRL. C'est pourquoi, dès la fin du mandat du traitement du fonds ancien de l'Institut romand de médecine vétérinaire Galli-Valerio que j'ai effectué directement après mon apprentissage, j'ai souhaité participer au programme de sauvetage des archives de la RTS, sous la direction de Madame Herold. L'expérience s'étant déroulé avec succès, Madame Clément, responsable des archives et de la documentation, m'a proposé de reprendre le service de suite (ventes aux particuliers) de la RTS. Afin de pouvoir en initier un changement en profondeur, j'ai choisi de suivre à l'Université de Genève le CAS en management des nouvelles technologies des systèmes d'information. Cela m'a permis d'acquérir les compétences afin de pouvoir rendre le service entièrement informatisé. Ensuite, j'ai souhaité travailler à la direction générale du Comité International Olympique, comme documentaliste photo post-jeux pour les premiers JO de la jeunesse ainsi que pour les JO de Londres. Pendant ce temps, j'ai effectué mon certificat en Leadership de l'Association Suisse pour la Formation des Cadres (ASFC).

La ligne rouge qui relie les différentes expériences de mon parcours professionnel est l'optimisation de la circulation de l'information au service des usagers.



Présidente : Katia Richard

Site Web : www.aaid.ch

E-mail : info@aaid.ch

8 mars 2014, Assemblée générale à la fondation Jean Monnet pour l'Europe à Lausanne

de la poussière au pixel : quelles représentations pour les métiers de l'information documentaire?

Mathilde PANES, Isaline RENAUD, Aurélie VIEUX
Département Information documentaire
Haute école de gestion de Genève

Introduction

À l'occasion de la journée des portes ouvertes 2013 de la Haute école de gestion de Genève, événement qui a lieu chaque année en février, nous avons décidé de soumettre les personnes intéressées par les formations en information documentaire à un questionnaire.

Ce questionnaire abordait de manière provocatrice les différents clichés en vigueur concernant les bibliothécaires et les archivistes. Nous avons également formulé des questions concernant les expériences vécues en rapport avec les clichés ainsi que sur le concept d'information documentaire.

Dans un second temps, nous avons décidé de diffuser le sondage aux personnes abonnées à la page Facebook de la filière [14]. En effet, nous avons estimé qu'il était judicieux de recueillir l'avis d'autres personnes concernées par l'information documentaire.

Les principaux résultats de cette enquête sont les suivants : les clichés sont tous rejetés par les étudiants en information documentaire ainsi que par les professionnels du domaine, mais nous constatons qu'il existe cependant des clichés avec lesquels les répondants sont moins en désaccord. L'expression "Information documentaire" reste difficilement traduisible pour les répondants.

L'article qui suit est découpé de cette manière : nous abordons le sujet des clichés à travers un état de l'art, puis nous décrivons la méthodologie que nous avons préconisée. Nous présentons ensuite les résultats et nous menons une réflexion sur l'expression "Information documentaire".

Etat de l'art

Qu'il s'agisse de clichés ou de stéréotypes, nous touchons à la représentation sociale et à l'inconscient collectif : des images et des associations mentales structurant notre pensée, notre jugement. Ainsi, les professions de médecins, d'avocats, d'analystes financiers sont décrites pour beaucoup comme prestigieuses

[14] HAUTE ECOLE DE GESTION DE GENEVE. HEG Information documentaire. In : *Facebook* [en ligne] (407 "J'aime"). Date de mise à jour : 23 août 2013. <https://www.facebook.com/heg.information.documentaire> (page consultée le 30 août 2013).

alors que les métiers de secrétaires, de vendeurs, de bibliothécaires sont connotés négativement.

Les stéréotypes sont l'expression d'une réalité simplifiée, toute tracée et banalisée, mais quelle en est l'origine et trouvons-nous vraiment quelque chose de réel qui a pu initialement susciter les clichés ?

En 2005, Jean-Claude Utard s'interrogeait: "*les images que les auteurs, les lecteurs, nos concitoyens en général, ont des bibliothécaires ne sont-elles pas des ennemis à une perception réaliste de notre profession et au développement de nos établissements ?* [15]" Aujourd'hui nous nous demandons quelles sont les représentations sociales et leurs causes qui prévalent encore dans les métiers de l'information documentaire, plus précisément des bibliothécaires, des documentalistes et des archivistes.

Abigail Luthmann explique que dès le début de la création des associations professionnelles en Angleterre et de la professionnalisation du métier au début du 20e siècle, le travail de bibliothécaire était déjà qualifié de manuel, de répétitif, demandant peu d'efforts intellectuels. Par ailleurs, ces critères étaient renforcés par des engagements de personnes non formées, une indifférenciation des statuts et des salaires médiocres [16].

Par la suite, même si l'avènement d'Internet et des technologies de l'information et de la communication ont modifié le rapport au métier, le rapport à l'image, lui, est resté négatif.

Candy Davis émet la possibilité qu'il y a eu un déclin de la profession à ce moment-là : les bibliothécaires n'auraient pas su s'adapter assez rapidement à un nouveau paradigme: le changement de l'information analogique à l'information digitale [17].

De plus, l'utilisateur n'aurait plus besoin de l'aide d'un expert pour obtenir l'information qu'il cherche, grâce aux accès qui se sont dématérialisés et simplifiés.

Au 21e siècle donc, la profession ne parvient toujours pas à afficher une image stable et cohérente, faisant ainsi perdurer cette crise « identitaire ».

Les clichés ont survécu, cohabitant avec des images nouvelles amenées par les professionnels et par les non professionnels.

Ainsi, le cliché principal associé au métier de bibliothécaire est celui d'une vieille femme acariâtre, célibataire, sans enfants, aimant l'ordre et le silence. Nous le trouvons fréquemment dans la littérature et dans les médias.

[15] UTARD, Jean-Claude. Entre clichés anciens et représentations réalistes. *BBF [en ligne]*. 2005, n° 1, p. 31-36. <http://bbf.enssib.fr> (page consultée le 30 août 2013).

[16] LUTHMANN, Abigail. Librarians, professionalism and image: stereotype and reality. *Library Review*. 2007, vol.56, n°9, pp.773-774.

[17] DAVIS, Candy. Librarianship in the 21st Century-Crisis or Transformation? *Public Library Quarterly*. 2008, vol-27, n°1, pp.72-73.

D'ailleurs, Ramirose Illene Attebury souligne dans son étude sur la représentation des bibliothécaires sur Youtube, que le cliché de la vieille fille apparaît vingt-sept fois en 2009 parmi cent vidéos créées et diffusées par des non professionnels [18].

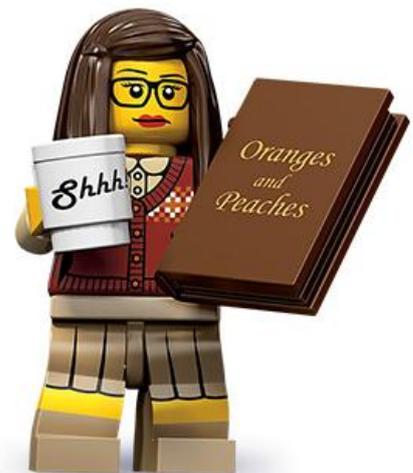
Cette représentation est particulièrement présente également dans la littérature pour les adolescents et les jeunes adultes, puisque dans les livres des années soixante à 2004, 76% [19] des bibliothécaires sont des femmes et les descriptions portant sur le physique s'avèrent souvent négatives, mettant en scène des professionnelles avec des cheveux blancs, des lunettes, des habits démodés et une apparence négligée. En ce qui concerne leur personnalité, elles sont présentées comme autoritaires ou timides, silencieuses et froides.

Cependant, 53% [20] des descriptions positives sur les bibliothécaires hommes et femmes, mettent en avant leur intelligence, leur acuité, leur curiosité, mais aussi l'aide qu'ils peuvent apporter aux clients ou aux étudiants.

Grâce à l'évolution des technologies, nous trouvons dans la littérature récente des bibliothécaires travaillant sur ordinateur, avec Internet et des outils de recherche avancés. Cela permet de les faire évoluer du statut de catalogueur sur fiches au statut de référent de l'information.

Nous avons souligné « la vieille fille » comme le stéréotype encore largement véhiculé par la littérature et les médias. Il existe néanmoins, d'autres rôles attribués aux professionnels de l'information. Ces derniers cherchent à changer l'image de leur profession en diffusant des représentations de héros de l'information, de super chercheurs et même de bibliothécaires sexy, souriants et serviables. Nous observons même des parodies forçant ces caractéristiques dans la publicité et dans des vidéos créées à la fois par des professionnels et des non professionnels.

Toutefois nous sommes également confrontés à des professionnels de l'information qui renforcent les clichés sur le métier. C'est le cas de Nancy Pearl, bibliothécaire et directrice exécutive du Washington Center for the Book pour la bibliothèque publique de Seattle, qui a lancé sur le marché du jouet une figurine [21], qui concentre à elle seule plusieurs clichés : femme, plutôt âgée, habillée avec des couleurs



[18] ATTEBURY, Ramirose Illene. Perceptions of a Profession: Librarians and Stereotypes in Online Videos. *Library Philosophy and Practice*. 2010, p.6

[19] PERESIE, Michelle. LINDA B. Alexander. Librarian Stereotypes in Young Adult Literature. *Young Adult Library Services*. 2005, p.27.

[20] Idem, p.28.

[21] *The Librarian Action figure* [en ligne]. Date de publication : 2005. <http://mcphee.com/shop/librarian-action-figure.html> (page consultée le 28 janvier 2014).

sombres et confortables, mais démodées avec des lunettes et en train de dire « Chut ! ».

Ces représentations rejoignent celles associées aux archivistes, analysées par Gilian Kern, entre autres pour le cinéma [22]. Les archivistes sont ainsi mis en scène dans des lieux du savoir mystérieux.

Lecteurs des annales de l'histoire, ils sont sérieux, besogneux et honnêtes. Ce sont souvent des hommes entre deux âges, fumeurs de pipe, portant parfois des lunettes et attifés d'un costume en tweed.

Enfin, le lieu fait également l'objet d'un stéréotype. La bibliothèque était longtemps représentée comme le temple sacré du savoir, dans lequel les livres étaient surveillés et gardés religieusement. D'ailleurs, nous pouvons rappeler que certaines bibliothèques avaient l'architecture d'une église et que les premiers bibliothécaires cumulaient cette fonction avec celle de prêtre.

Anne-Marie Bertrand souligne que cette image a pu évoluer en France après les années soixante, dès l'intégration de la bibliothèque dans les projets d'architecture de modernisation de la ville [23].

Cette image positive a également été renforcée grâce au concept des IDEA Store, un concept qui s'importe encore peu en Suisse, visant la création d'un lieu de rencontre pour toute personne de tout âge et ayant permis l'ouverture à d'autres activités, telles que des ateliers d'écriture, des cours de danse, des cours de langues, associant ainsi le partage de la connaissance à des services plus variés que l'emprunt et la consultation d'ouvrages.

En 2013, nous pensons que si les clichés ont perduré c'est probablement à cause de la mauvaise visibilité de l'évolution de nos métiers, à la difficulté d'expliquer et d'uniformiser les concepts liés à nos activités, ainsi que la diffusion d'une image ringarde encore véhiculée par la littérature et les médias.

Methodologie

Pour rédiger notre état de l'art et créer notre questionnaire, nous avons débuté par des recherches sur le web et dans des banques de données spécifiques au domaine des sciences de l'information, comme LISTA et LISA.

Nous avons établi une liste de clichés plus ou moins répandus concernant les métiers de l'information documentaire, principalement les archivistes et les bibliothécaires. Nous les avons formulés sous forme d'assertions.

[22] KERN, Gilliane. L'archivistique dans les œuvres de fiction. In : *référence EBSI* [en ligne]. Date de publication : 15 avril 2010.

<http://lareference.ebsi.umontreal.ca/spip.php?article325> (page consultée le 20 septembre 2013).

[23] BERTRAND, Anne-Marie. Images de bibliothèque. *Bibliothèque numérique de l'ENSSIB*. Date de publication : 07 février 2000.

<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/notice-1543> (page consultée le 30 août 2013).

Les personnes répondant au questionnaire étaient invitées à exprimer leur avis selon une échelle de Likert qui comportait les propositions suivantes : *Tout à fait d'accord, Plutôt d'accord, Plutôt pas d'accord, Pas du tout d'accord.*

Tableau des clichés soumis aux répondants

1	Les archivistes aiment la poussière
2	Les archivistes portent tout-e-s des lunettes
3	Les métiers de bibliothécaires et archivistes ne suivent pas les évolutions technologiques
4	Les bibliothèques ont perdu de leur intérêt depuis que Google existe
5	Les bibliothécaires ne sont pas toujours accueillants et disponibles pour les usagers
6	Les bibliothécaires ont le temps de lire les ouvrages qui sont dans leur bibliothèque
7	Les bibliothécaires sont souvent des femmes et les archivistes souvent des hommes
8	Les bibliothécaires sont désagréables lorsque les livres sont rendus en retard
9	Les archivistes et les bibliothécaires sont des maniaques du rangement et du silence
10	L'offre des bibliothèques ne s'adapte pas au public
11	Les bibliothécaires ne supportent pas le stress
12	Les bibliothécaires ont un bon salaire, grâce aux amendes qu'ils récoltent
13	Les documentalistes et les bibliothécaires rédigent volontiers les travaux des étudiants

Pour clore le questionnaire, nous avons demandé aux répondants de nous indiquer s'ils avaient été confrontés à un ou plusieurs de ces clichés. Dans le cas où ils répondaient par l'affirmative, nous les invitons à préciser de quel cliché il s'agissait. Notre dernière question interrogeait les répondants sur l'expression "Information documentaire". Nous leur avons demandé de répondre par "oui" ou par "non" à la question suivante :

- Selon vous, l'expression "Information documentaire" est-elle simple à expliquer ?

Limites et biais

Ce sondage lance des pistes concernant des perceptions et des opinions sur la profession. La liste de clichés proposée dans le questionnaire présente des assertions connotées négativement et ne peut donc pas être examinée objectivement. De plus, il s'agit d'une sélection plutôt subjective qui ne s'adresse pas forcément à tous les métiers de l'information documentaire.

Résultats

Nous avons analysé les réponses recueillies lors du deuxième sondage, car elles provenaient d'étudiants du domaine et de spécialistes en information documentaire, en nous focalisant sur trois éléments en particulier: le rejet variable des différents clichés, les clichés les plus répandus (vécus) et l'expression « Information documentaire ».

Tout d'abord, nous notons que, si les clichés sont tous rejetés par les répondants, ils ne le sont pas tous avec la même virulence. En effet, le pourcentage de réponses négatives (*Plutôt pas d'accord* ou *Pas du tout d'accord*) diffère d'une réponse à une autre.

Par exemple, si l'affirmation "Les documentalistes et les bibliothécaires rédigent volontiers les travaux des étudiants" est rejetée pour tous les participants, la proposition n° 7 "Les bibliothécaires sont souvent des femmes et les archivistes souvent des hommes" est acceptée par moins de la moitié des personnes interrogées, soit 43%.

Nous sommes d'avis que certains clichés sont en effet plus intégrés que d'autres par les professionnels et étudiants eux-mêmes. Ainsi, le regard porté sur cette profession est empreint de représentations figées même par ceux qui la vivent au quotidien. De fait, si les personnes concernées pensent réellement que "les bibliothécaires ne sont pas toujours accueillants et disponibles pour les usagers", qu'ils sont "désagréables lorsque les livres sont rendus en retard" et que "les archivistes et les bibliothécaires sont des maniaques du rangement et du silence", c'est qu'eux-mêmes pensent que ces situations sont réelles, même s'ils ne les ont pas vécues. On peut en conclure que c'est une sorte de « croyance collective » ancrée dans les esprits.

Une autre interprétation possible est que les répondants connaissent effectivement des professionnels ID qui les confortent dans ce qui n'est pas un cliché, mais une indéfectible réalité.

Lorsque nous interrogeons le groupe de participants sur leurs propres expériences de clichés, en formulant les questions suivantes : "Est-ce que vous avez déjà fait l'expérience d'un de ces clichés?" et "Si oui, de quel-s cliché-s s'agit-il?", nous apprenons que 71 % des répondants les ont déjà expérimentés.

Les cinq clichés les plus fréquemment vécus sont, dans l'ordre : "Les bibliothécaires ont le temps de lire les ouvrages qui sont dans leur bibliothèque", Les archivistes et les bibliothécaires sont des maniaques du rangement et du

silence”, “Les bibliothèques ont perdu de leur intérêt depuis que Google existe”, “Les bibliothécaires sont souvent des femmes et les archivistes souvent des hommes” et, enfin, “Les archivistes portent tout-e-s des lunettes”. Quatre personnes ont indiqué qu’ils avaient été affublés de tous les clichés mentionnés. Puisque les répondants avaient la possibilité de répondre en texte libre, certains ont formulé d’autres remarques stéréotypées dont leur choix professionnel avait fait l’objet. Les remarques à ce propos concernent l’apparence physique (le fameux chignon des bibliothécaires), les compétences requises pour exercer la profession (facile, pas besoin d’effectuer des études, ni d’obtenir un diplôme) et le côté peu serviable des bibliothécaires.

Tableau représentant les principaux clichés reconnus par les répondants en %

	Pourcentage d’acceptation des clichés par les répondants		Pourcentage des clichés dont les répondants ont fait l’expérience	
1	Les bibliothécaires sont souvent des femmes et les archivistes des hommes	46%	Les bibliothécaires ont le temps de lire les ouvrages qui sont dans leur bibliothèque	35%
2	Les bibliothécaires ne sont pas toujours accueillants et disponibles pour les usagers	43%	Les archivistes et les bibliothécaires sont des maniaques du rangement et du silence	23%
3	Les bibliothécaires sont désagréables, lorsque les livres sont rendus en retard	36%	Les bibliothèques ont perdu de leur intérêt depuis que Google existe	20%
4	Les archivistes et les bibliothécaires sont des maniaques du rangement et du silence	34%	Les bibliothécaires sont souvent des femmes et les archivistes des hommes	18%
5	Les archivistes portent tout-e-s des lunettes	29%	Les archivistes portent tout-e-s des lunettes	15%

Par ailleurs, les résultats du questionnaire nous indiquent que, pour 81% des personnes interrogées, l’expression “Information documentaire” est difficile à expliquer : nous avons donc cherché à comprendre ce qui se cache derrière cette expression pour les professionnels et étudiants du domaine.

Information documentaire : quelles définitions ?

Le terme « Information documentaire » est né à la suite de discussions datant du début des années nonante, lors de la création de l’ancienne Ecole supérieure

d'information documentaire (ESID). En effet, pour cette formation, il a fallu trouver une nouvelle expression qui recouvrait les trois domaines principaux de l'information documentaire, la bibliothéconomie, la documentation et l'archivistique. Le traitement de l'information est bien entendu au cœur de ces trois domaines, et il paraît donc évident que ce terme doit être mis en avant, tout en évitant que le grand public fasse un rapprochement entre ces métiers et ceux du journalisme et de la communication. L'adjectif documentaire apporte cette distinction nécessaire. Ainsi, l'information documentaire est l'information à laquelle un traitement documentaire est appliqué.

Cependant, avec l'introduction du nouveau plan d'études dès septembre 2011, un rapprochement s'est opéré avec les disciplines liées à la communication, puisqu'il existe désormais des modules obligatoires sur le service et la communication suivis durant trois semestres.

L'information documentaire englobe donc le traitement documentaire, mais également la promotion et la diffusion de l'information. À terme, il serait peut-être judicieux de trouver une expression plus proche de la gestion de l'information.

Conclusion

Tout le monde se pose ces questions, sans les formuler ni chercher à y répondre : pourquoi est-ce que les clichés perdurent ? Qui sont les personnes attirées par la formation ? Et est-ce que leurs points communs renforcent les clichés ? Enfin, de manière plus générale, qu'est-ce qui consolide les stéréotypes ?

Une des réponses plausibles à ces questions est l'incapacité à savoir se vendre et à communiquer de manière valorisante par rapport à sa profession ou à son domaine d'études. Les acteurs de l'enseignement et les professionnels des sciences de l'information devraient véhiculer davantage une image positive. Comme l'expliquent W. Chan Kim et Renée Mauborge [24], il faut d'abord vaincre les obstacles internes avant de se positionner et de créer de nouveaux espaces stratégiques. Nous constatons que les métiers de l'information documentaire ont évolué, mais les dénominations pour les représenter restent peu claires pour les néophytes. Ce qui représente un problème pour ces professions qui s'inscrivent dans le secteur de l'économie et des services.



[24] KIM, W. Chan. MAUBORGE, Renée. *Stratégie Océan Bleu : comment créer de nouveaux espaces stratégiques*. Paris : Pearson, 2013. 272p.

Bibliographie

Articles

1. ATTEBURY, Ramirose Ilene. Perceptions of a Profession: Librarians and Stereotypes in Online Videos. *Library Philosophy and Practice*. 2010, 22p.
2. DAVIS, Candy. Librarianship in the 21st Century-Crisis or Transformation? *Public Library Quarterly*. 2008, vol-27, n°1, pp.57-82.
3. Le journal étudiant de l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information (EBSI) de l'Université de Montréal
4. LUTHMANN, Abigail. Librarians, professionalism and image: stereotype and reality. *Library Review*. 2007, vol.56, n°9, pp.773-780
5. PERESIE, Michelle. LINDA B. Alexander. Librarian Stereotypes in Young Adult Literature. *Young Adult Library Services*. 2005, pp 24-31.

Livre

6. KIM, W. Chan. MAUBORGE, Renée. Stratégie Océan Bleu : comment créer de nouveaux espaces stratégiques. Paris : Pearson, 2013. 272p.

Sources électroniques

7. BERTRAND, Anne-Marie. Images de bibliothèque. *Bibliothèque numérique de l'ENSSIB*. Date de publication : 07 février 2000. <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/notice-1543> (page consultée le 30 août 2013).
8. HAUTE ECOLE DE GESTION DE GENEVE. HEG Information documentaire. In : *Facebook* [en ligne] (407 "J'aime"). Date de mise à jour : 23 août 2013. <https://www.facebook.com/heg.information.documentaire> (page consultée le 30 août 2013).
9. KERN, Gilliane. L'archivistique dans les œuvres de fiction. In : *référence EBSI* [en ligne]. Date de publication : 15 avril 2010. <http://lareference.ebsi.umontreal.ca/spip.php?article325> (page consultée le 20 septembre 2013).
10. *The Librarian Action figure* [en ligne]. Date de publication : 2005. <http://mcphee.com/shop/librarian-action-figure.html> (page consultée le 28 janvier 2014).
11. UTARD, Jean-Claude. Entre clichés anciens et représentations réalistes. *BBF [en ligne]*. 2005, n° 1, p. 31-36. <http://bbf.enssib.fr> (page consultée le 30 août 2013).

l'éthique pour les bibliothécaires : à quoi bon ?

Amélie Vallotton Preisig

Notre métier est souvent considéré *a priori* comme tout à fait irréprochable sur le plan éthique. En effet, que pourrait-il y avoir de mal, ou même de questionnable, à fournir, le plus souvent tout à fait gratuitement, de la lecture de loisirs ou de la documentation à un public qui le demande ?

Et pourtant, comme nous allons le montrer, non seulement un/e bibliothécaire peut rencontrer des dilemmes éthiques à chaque étape du circuit du document, et ceci dans l'exercice tout à fait quotidien de sa fonction ; mais il/elle peut aussi, en tant que professionnel/le de l'information, être amené/e à devoir apporter son expertise dans des débats de société qui dépassent le cadre strict de la bibliothèque.

Dans cette perspective, il est tout à fait indispensable de constituer des outils professionnels auxquels chacun/e pourra se référer en cas de besoin. Le but de ces outils est de permettre aux bibliothécaires d'assumer leurs responsabilités et d'adopter, face à un dilemme éthique, une attitude réflexive et professionnelle, qui se fonde sur un vocabulaire commun à la profession et non sur une conviction ou une émotion personnelles.

Des dilemmes au quotidien



Image utilisée avec la permission de Unshelved, cf <http://www.unshelved.com/about/reuse> (for newsletters)

A chaque étape du circuit du document, un dilemme éthique peut apparaître. Déjà lors de l'acquisition du document, plusieurs questions peuvent se poser : dois-je accepter ce don de l'Eglise de scientologie ? Ou au contraire ai-je le droit de le refuser sans tomber dans la censure ? Dois-je acheter cet ouvrage alors même que je le trouve scientifiquement peu fondé, sous prétexte que mes lecteurs sont responsables d'exercer leur sens critique ? Dois-je acheter ce livre pour enfant, un

classique incontournable, alors qu'il présente et propage une vision machiste des relations genres ?

Lors du catalogage, et surtout de l'indexation et du classement, d'autres questions se posent : dois-je respecter le classement de ma bibliothèque, qui impose de classer les ouvrages traitant de l'homosexualité dans le domaine de la psychiatrie, risquant ainsi de diffamer certains de mes lecteurs ? Dois-je ouvrir dans ma classification géographique une classe « Palestine », ce qui équivaut à une prise de position politique, puisque la Palestine n'est pas officiellement reconnue comme un pays ?

Enfin, dans l'étape ultime, la mise à disposition : dois-je filtrer l'accès à internet dans ma bibliothèque, pour protéger les mineurs, au risque de restreindre l'accès à certaines informations à mes usagers adultes ? Dois-je servir sans ciller un usager qui me demande de la documentation sur la meilleure manière de commettre un suicide, ou un crime ?

A toutes ces questions, il ne suffit pas de répondre que le/la bibliothécaire doit se référer à la loi et aux politiques établies par son institution : politique d'acquisition ; manuel de catalogage ; classification officielle et thésaurus ; loi sur la protection des mineurs, etc. Tout d'abord parce que, bien souvent, les lois et les politiques traitent de grands principes et que leur application à des cas particuliers demande un effort d'interprétation ; ensuite, et surtout, parce que les lois et les politiques elles-mêmes ne procèdent pas du droit divin et qu'elles n'échappent pas au questionnement éthique au moment de leur rédaction et dans leur application quotidienne. Dans une démocratie, la remise en question n'est pas un crime et chaque citoyen/ne est responsable de ses propres actions !

Des débats de société

Dans le paragraphe précédent, nous parlions des politiques propres aux différentes institutions, mais aussi des lois. En effet, il arrive que les lois en vigueur dans notre pays et auxquelles nous sommes tous/tes soumis/es se révèlent obsolètes par rapport à une situation qui a changé (par exemple du point de vue technologique) ou qu'elles correspondent mal à une pratique professionnelle, voire qu'elles contredisent la déontologie d'une profession. Dans le domaine médical, par exemple, on peut penser aux débats sur l'euthanasie ou le suicide assisté. Dans le domaine des sciences de l'information, il y a aussi des grandes questions qui se posent aujourd'hui et auxquelles il est indispensable que les professionnel/les apportent une réponse.

Les cas récents soulevés par Julian Assange, Bradley Manning et Edward Snowden semblent bien loin à première vue de nos pratiques professionnelles. Et pourtant, les scandales qu'ils soulèvent touchent à des principes, qui, s'ils viennent à être règlementés de façon nouvelle, touchent de plein fouet notre profession : la liberté d'expression ; la surveillance ; la liberté d'opinion ; la liberté d'accès à l'information ; le droit à la vie privée, pour ne citer que les plus importants. Nous ne

pouvons donc pas nous contenter de regarder de loin, passivement, les décisions se prendre sans nous.

Une autre question juridique qui nous touche de près est le questionnement actuel sur les droits d'auteurs, les licences alternatives et la propriété intellectuelle en général. En effet, tout le monde, ou presque, s'accorde à dire que les lois actuelles ne sont pas adaptées à la situation, où internet a révolutionné et mondialisé l'accès à l'information et le partage de données. Cependant de puissants lobbies cherchent à renforcer les droits propriétaires et à limiter le plus possible le partage et l'échange d'information. De ce fait, l'activité des bibliothèques pourrait à terme se voir très entravée. A nouveau, une attitude passive de notre corporation risque au final de nous empêcher d'exercer correctement notre métier et de mener à bien notre mission : donner accès à l'information à toutes et tous sans discrimination et sans barrière.

Les outils professionnels

Pour faire face à tous ces défis, les bibliothécaires disposent de plusieurs outils. Au niveau international, tout d'abord, soulignons la récente parution du Code d'éthique de l'IFLA pour les bibliothécaires et les autres professionnel/les de l'information. Le code se propose d'être « à la fois [un] outil d'orientation pour les bibliothécaires et les autres professionnel(le)s de l'information dans leur pratique quotidienne et [un] matériel de référence pour les associations de bibliothécaires et autres professionnel(le)s de l'information lorsqu'elles rédigent ou révisent leur propre code » [25].

Au niveau national, les professionnel/les peuvent se référer au Code d'éthique de BIS pour les bibliothécaires et les professionnels de l'information, qui a été mis à jour en 2013 et a été inspiré par le code de l'IFLA [26]. BIS a également mis sur pied à cette occasion un groupe permanent pour les questions d'éthique, dont le mandat consiste à assurer le suivi de l'utilisation du nouveau code, ainsi que sa mise à jour future et d'assister les professionnel/les dans leur pratique quotidienne. Enfin, certaines filières de formation proposent des cours en éthique professionnelle ainsi que de la formation continue. Bien sûr, nous plaidons pour que toutes les filières proposent ce cours, et que de la formation continue soit offerte régulièrement, mais ce n'est pas encore systématiquement le cas en Suisse.

[25] Code d'éthique de l'IFLA pour les bibliothécaires et les autres professionnel/les de l'information

<http://www.ifla.org/files/assets/faife/codesofethics/frenchcodeofethicsfull.pdf>, consulté le 16 janvier 2014.

[26] Code d'éthique de BIS pour les bibliothécaires et les professionnels de l'information

http://www.bis.ch/fileadmin/ressourcen/arbeitsgruppen/Code_ethique_f.pdf, consulté le 16 janvier 2014.

Enfin, au niveau local, les bibliothécaires peuvent se référer aux chartes éthiques proposées par leur institution, ou aux différents règlements en vigueur, qui peuvent orienter l'action, sans toutefois devoir être appliqués aveuglément.

Que cela soit bien clair : il ne s'agit pas ici d'un appel à se mettre en porte-à-faux avec son institution, ni avec la loi, mais d'un appel à oser en tout temps poser des questions et discuter des points qui posent problème avec les collègues et d'un encouragement à s'investir dans les débats de société qui nous concernent. Au final, devant la loi et en face de son miroir, chacun/e est seul/e responsable de ses actions.

« Les dilemmes éthiques dans la société de l'information. Comment les codes d'éthique aident à trouver des solutions fondées éthiquement » - Conférence satellite de l'IFLA par FAIFE et Globethics.net - 14-15 août 2014, Genève

Le groupe FAIFE (Freedom of Access to Information and Freedom of Expression) de l'IFLA et Globethics.net organisent du 14 au 15 août 2014, à Genève, une conférence satellite en marge du Congrès annuel de l'IFLA à Lyon. Elle portera sur l'éthique de l'information tant dans les bibliothèques que dans les archives et se déroulera dans une atmosphère ouverte de discussion et de débat. Les interventions seront tenues en anglais et en français et toutes seront traduites simultanément dans l'autre langue. Plus d'informations et inscriptions : <http://www.globethics.net/web/ge/conference-ethical-dilemmas-in-the-information-society->



derrière la porte

Quand on lui a demandé si elle voulait aller dans une prison faire son métier, elle n'a pas hésité. Toute sa science, toute son âme, pour faire vivre ici aussi les livres dans les mains des lecteurs. Jamais elle ne dit les détenus elle dit les lecteurs.

Elle a de sa fonction une haute idée. Bibliothécaire, pas un métier comme les autres, une mission, qu'elle mène contre vents et marées. Elle a la rigueur scientifique, de la science inconnue qui s'appelle bibliothéconomie, un concentré de normes et de méthodes dont le public ignore tout.

Elle a, chevillée à l'âme, l'idée que la lecture est bonne pour tous, toutes les lectures.

Dans sa carrière elle a vu les yeux brillants et avides des enfants à qui on raconte une histoire, ceux qui emmènent le livre trouvé comme un trésor, ceux qui cherchent et qui découvrent, ceux qui reviennent encore et encore, une faim jamais satisfaite.

Ici, elle rage contre les lenteurs, les obstacles, les portes.

Elle vient régulièrement, s'indigne si le travail n'a pas été bien fait, se dispute avec l'éducateur, hausse le ton avec le bibliothécaire de la prison, et oublie tout quand on vient lui demander un livre rare, une biographie, un classique qu'on n'avait pas fini de lire en quatrième.

Ce jour-là, elle arrive à la porte avec un gros carton de livres nouveaux, rien de plus lourd que le papier. Sous le portique, il sonne. Ouvrir la caisse, passer un à un les livres, les secouer, le surveillant est intraitable. Ce qui sonne ce sont les couvertures en aluminium des livres de science-fiction. Elle est déjà en sueur, en colère, vraiment on ne facilite pas les choses. Elle referme le carton, le soulève, et repart vers la grille de la détention. Elle appuie son fardeau contre le mur, le maintient avec la hanche, pousse la porte de l'épaule et du pied, le reprend dans les bras.

Derrière la porte deux surveillants la regardent faire, bras ballants. Elle est au courant des usages : en prison il est essentiel de serrer toutes les mains à l'aller et au retour, n'oublier personne, tout signe d'indifférence est interprété comme du mépris. Bonjour, dit-elle. L'un des surveillants lui tend ostensiblement la main, avec un sourire moqueur. Quand elle raconte cette histoire elle dit qu'elle a hésité. Lâcher tout au milieu du couloir, détourner la tête, leur dire qu'elle n'est pas dupe ?



Elle a souri, plaisanté sur le poids de la culture, pris le chemin de la bibliothèque un étage plus haut, et s'est effondrée sur la première chaise venue.

[...]

Ce métier, comme une évidence, longtemps ignorée. Et les chemins du hasard qui mènent là où peu se risquent, un terrain un plus aride que d'autres, à défricher lentement, patiemment, et puis semer, et laisser pousser. Ce métier proche de celui des jardiniers - on parle bien de désherbage quand on enlève les livres des étagères - mais ce qui est semé ne lui appartient pas, il n'y a pas de récolte.

Dans les prisons on parle beaucoup d'illettrisme, l'ignorance devient un élément aggravant de la délinquance. Certains reprennent pourtant le fil interrompu, renouent comme ils peuvent, timidement, sans en avoir l'air, une revue, un polar pour faire passer le temps, une bande dessinée, un album, des images d'enfance reviennent, un atlas, un livre de poésie, pour écrire à leur femme, et s'emparer des mots. Ils font leur chemin, il n'y a rien à en dire, pas de questions à leur poser. Dans les mots il y a des rencontres, infimes ou gigantesques, de celles qui peuvent éclairer un instant, ou changer de toute une vie.

Extraits de : La grande maison / Michèle SALES. - Rodez : Ed. du Rouergue, 2002, pp. 25-27 ; 30-31

PUBLICITÉ

LOGICIEL POUR BIBLIOTHEQUES

BiblioMaker est composé de différents modules qui couvrent l'ensemble des besoins d'une bibliothèque ou d'un centre de documentation.

BiblioMaker est utilisé par plus de 300 bibliothèques en Suisse et est développé depuis 1987 par Micro Consulting SA.

Kit d'évaluation gratuit !

Biblio Maker

Versions :	dès
Light	Fr. 290.-
Standard	Fr. 2'400.-
PRO	Fr. 5'800.-

 **0800 822 228**

www.bibliomaker.ch

info@bibliomaker.ch



le Voyage de l'Amitié : une nouvelle bibliothèque au Sénégal !

Morgane Benoist, Marie Donzé,
Sophie Henchoz et Coline Remy

Tout commence en 2003. Fama Diagne Sene, alors étudiante à la Haute école de gestion de Genève (HEG) en Information documentaire, prend l'initiative de créer un projet associatif nommé le Voyage de l'Amitié. Ce dernier a pour but d'améliorer l'enseignement grâce à la mise en place de bibliothèques scolaires dans son pays, le Sénégal.

Le Voyage de l'Amitié est soutenu par la HEG qui propose tous les deux ans un mandat à un groupe d'étudiants en Information documentaire. Les étudiants s'occupent alors de la gestion de l'association, et mènent un projet de création d'une ou plusieurs bibliothèques dans des écoles sénégalaises. A ce jour, plus d'une dizaine de bibliothèques ont été mises en place dans des établissements de la région de Dakar (Thiès, Bambey, M'bour).



Le groupe actuellement en charge du projet, composé de Morgane Benoist, Sophie Henchoz, Marie Donzé et Coline Remy, a pour objectif de créer une bibliothèque scolaire pour des enfants de 6 à 15 ans à l'école Batou Diarra de Tambacounda. Il s'agit d'un grand pas pour l'association qui décide d'étendre ses actions plus au centre du pays, à 450 km de la capitale.

Pendant une année et demie, les étudiantes ont œuvré à la préparation de la future bibliothèque, par le tri, le catalogage et l'équipement de livres récoltés dans des bibliothèques de Suisse romande. Un grand travail de demande de subventions a également été effectué pour obtenir le financement nécessaire à ce projet. A cela s'ajoute une part de communication importante afin de faire connaître l'association. Des ventes de pâtisseries ont été réalisées au sein de la HEG, des signets ont été créés et la page Facebook ne cesse d'être alimentée.



Au Sénégal, les personnes de contacts du Voyage de l'Amitié apportent leurs conseils et leur aide précieuse, notamment pour l'organisation du transport des livres, de leur réception au port de Dakar à leur arrivée par camion à Tambacounda.

A distance depuis Genève, le groupe est en contact avec le directeur de l'école Batou Diarra. Grâce à sa collaboration, le local prévu pour la création de la bibliothèque a pu progressivement recevoir les aménagements nécessaires.

L'aboutissement du projet se fera en début d'année 2014 par la mise en place de la bibliothèque à l'école Batou Diarra. Le groupe des 4 étudiantes a la chance de pouvoir se rendre du 27 janvier au 13 février au Sénégal afin de concrétiser leur projet.

Dès notre retour, nous ne manquerons pas de vous donner des nouvelles du projet. Nous partagerons notre expérience dans le prochain numéro de Hors-Texte. D'ici là, si le projet vous intéresse, n'hésitez pas à suivre l'aventure du Voyage de l'Amitié sur notre site internet et notre page Facebook.

Site internet : <http://voyageamitie.org/>

Facebook : <https://fr-fr.facebook.com/voyagedelamitie>

Meilleures salutations de l'équipe du Voyage de l'Amitié !



De gauche à droite, Marie Donzé, Sophie Henchoz, Morgane Benoist et Coline Remy

Hors-Texte

est le bulletin de l'Association genevoise des bibliothécaires et professionnels diplômés en information documentaire (AGBD). Il est envoyé gratuitement trois fois l'an à tous les membres de l'AGBD. Les personnes non membres ou les organismes peuvent s'y abonner au prix de Fr. 35.- l'an (ccp 12-20457-3)

Adresse du site internet de l'AGBD : <http://www.agbd.ch>

Le comité de rédaction

est composé de Dorothée Crettaz, Julie Gindre, Jan Krause, Ariane Perruchoud

Adresse

Rédaction de HORS-TEXTE / A.G.B.D.

Case postale 3494

CH - 1211 Genève 3

e-mail : hors-texte@agbd.ch

Thème du prochain numéro : Les bibliothèques scolaires



Délai de réception des articles : 30 mai 2014

SOMMAIRE

Ce qu'ils ont dit	2
Editorial	3
Mot du président	3
Une brève histoire du bibliothécaire : de l'Antiquité au 21 ^e siècle	4
Les professionnels des bibliothèques : tous « bibliothécaires » ?	13
Les AID parlent de leur métier	18
De la poussière au pixel	22
L'éthique pour les bibliothécaires : à quoi bon ?	31
Derrière la porte	35
Le Voyage de l'Amitié : une nouvelle bibliothèque au Sénégal !	37

